



PRO PLAN™

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO PLAN est un composé de sous-revêtement autonivelant, autolissant, auto-séchant, à prise rapide, modifié aux polymères, à base de ciment d'aluminat de calcium, pouvant être appliqué à la pompe ou simplement versé pour ragréer, niveler et aplanir les surfaces de sous-revêtements des sols. Il peut être appliqué en couches de 3 mm (1/8") jusqu'à 38 mm (1 1/2") d'épaisseur.

Caractéristiques

- ♦ Crée une surface lisse, plane et de niveau ;
- ♦ S'applique de 3 mm (1/8") jusqu'à 38 mm (1 1/2") d'épaisseur en une seule application ;
- ♦ À PRISE RAPIDE : les dallages de pierre naturelle, de céramique ou de porcelaine peuvent être installés après un délai de durcissement de 3 heures, et les revêtements de sol souples, le tapis, le bois laminé, les parquets et les planchers de bois d'ingénierie peuvent être installés après un délai de 24 heures ;
- ♦ Se mélange uniquement avec de l'eau ;
- ♦ Peut être employé sur les surfaces en béton ou en contreplaqué de catégorie "Extérieure" ;
- ♦ Pour les applications intérieures institutionnelles, commerciales et résidentielles ;
- ♦ Compatible avec tous les produits de pose, les adhésifs et les revêtements de sol incluant le parquet de bois et le caoutchouc ;
- ♦ Peut être mélangé à l'aide d'un malaxeur ou pompé par la plupart des pompes standards ;
- ♦ Peut être utilisé en tant que masse thermique sur des systèmes chauffant hydroniques et électriques par rayonnement ;
- ♦ Excellente résistance à la compression et à la flexion ;
- ♦ Peut être appliqué sur une surface d'appui contenant jusqu'à 90% H.R. d'eau d'accommodement [ASTM F-2170] ;
- ♦ Caractéristiques superfluides ;
- ♦ Barre le pH lorsqu'il est appliqué à plus de 5 mm (3/16") d'épaisseur ;
- ♦ N'est pas propice au développement de bactéries ou de moisissures ;
- ♦ Aucun COV ;
- ♦ Contribue à une meilleure qualité de l'air intérieur comparativement aux produits à base de ciment Portland ;
- ♦ Produit écologique et sécuritaire pour les utilisateurs du produit ;
- ♦ Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.



Emballage

Sac de 22,7 kg (50 lb)

Substrats appropriés

- ♦ Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- ♦ Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- ♦ Surfaces de gypse et de béton léger[†] ;
- ♦ Carreaux de céramique, de porcelaine, de granit et de marbre existants[†] ;
- ♦ Planchers de terrazzo à base de ciment et époxy[†] ;
- ♦ Contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, pour les sols intérieurs ; résidentiels à circulation légère dans les endroits secs seulement ;
- ♦ Métal tel que l'acier, le cuivre, l'acier inoxydable, l'aluminium ou le plomb[†] ;
- ♦ **Résidus** d'adhésifs de bitume fluidifié et les **résidus** d'adhésifs solubles dans l'eau[†] ;
- ♦ Carreaux de composition de vinyle (VCT), carreaux de vinyle d'amiante (VAT) existants et feuilles de vinyle à endos non coussiné[†] ;
- ♦ Revêtements de sol en PVC homogènes[†] ;
- ♦ Revêtements de sol à base de résine (époxy, uréthane ou polyuréthane)[†] ;
- ♦ Treillis FLEXSnap™ de FLEXTHERM®, Inc. (voir les Restrictions).

[†] Lorsqu'apprêtés avec le PRO SUPERPRIME™ (voir la fiche technique respective pour plus de détails)

* Pourvu qu'une résistance d'adhésion de 0,5 MPa (72 lb/po²) soit atteinte en tant que minimum pour les applications d'autonivellement.



Béton

Contreplaqué de
catégorie d'extérieur

Restrictions

- ◆ Pour installations INTÉRIEURES seulement.
- ◆ Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- ◆ Ne pas utiliser pour des applications supérieures à 38 mm (1 1/2") d'épaisseur. Pour les installations supérieures à 38 mm (1 1/2"), veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.
- ◆ Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB) ou autres matériaux dimensionnellement instables et non-appropriés.
- ◆ Laisser sécher la sous-couche autonivelante correctement avant d'installer le revêtement de sol.
- ◆ Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.
- ◆ Lorsqu'un produit d'autonivellement est utilisé sur un système de chauffage radiant (vérifié au préalable pour assurer un bon fonctionnement), éteindre le système 24 heures avant l'installation et attendre au moins 2 semaines avant de le rallumer.
- ◆ Les carreaux de céramique, les carreaux de vinyle de composition, le terrazzo, le métal, les planchers de résine époxy ou les adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) existants doivent être bien préparés et apprêtés avec le produit PRO SUPERPRIME™ avant d'installer le produit d'autonivellement (voir la fiche technique respective).
- ◆ Lorsqu'employé pour niveler et lisser le treillis FLEXSnap™ (de FLEXTHERM®, Inc.), apprêter correctement le substrat avec le PRO SUPERPRIME avant l'installation (voir la fiche technique respective). Référez-vous au site web www.flextherm.com pour des renseignements complets sur la correcte façon d'installer le treillis FLEXSnap.
- ◆ Ne pas employer pour le remplissage de fissures, de trous et de zones profondes. Utilisez les produits PRO CEM™ ou PRO CEMIX™ à ces fins (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).
- ◆ Ne pas employer ce produit en cas d'humidité élevée et lorsqu'existent des conditions hydrostatiques et/ou des problèmes chroniques d'humidité.
- ◆ Ne pas employer dans des endroits sujets à l'immersion.
- ◆ Ne pas ajouter d'eau lorsque le mélange commence à épaissir.
- ◆ Ne pas ajouter de sable, de granulat ou d'eau supplémentaire au mélange.
- ◆ Protéger de toute source de ventilation directe ou de source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation, pour un minimum de 24 heures. Ces conditions pourraient entraîner un mûrissement trop rapide du produit autonivelant, provoquant l'apparition de microfissures.
- ◆ **Ne pas accélérer le mûrissement à l'aide de ventilateurs ou d'appareils de chauffage.**

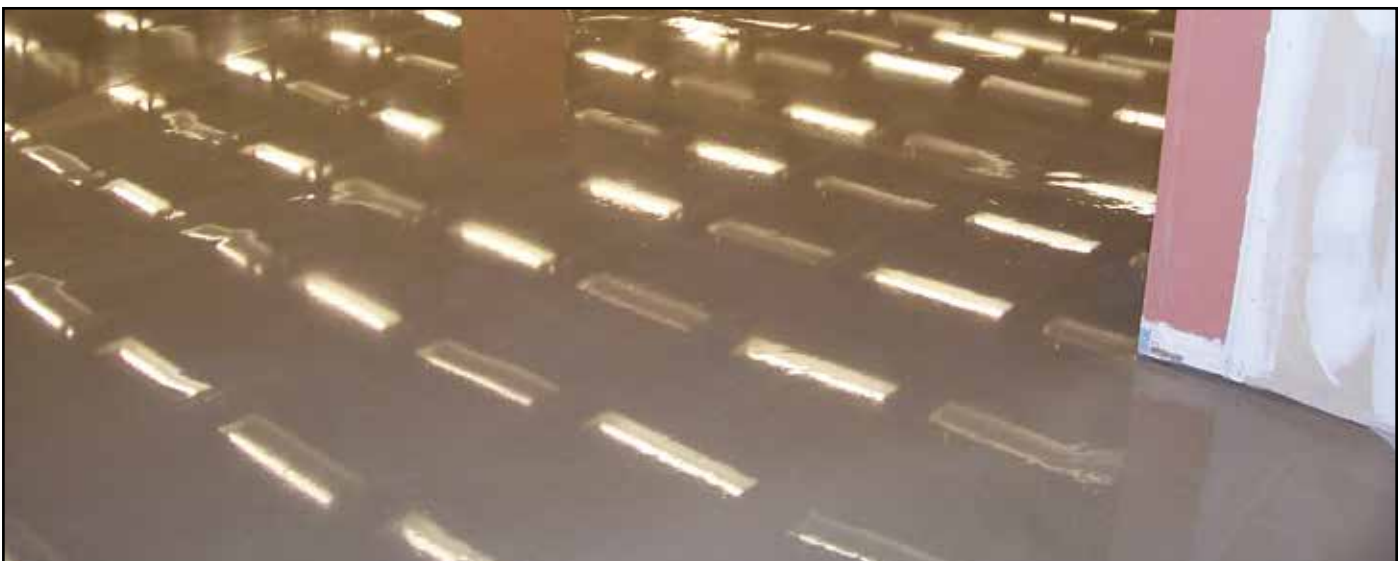
4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Temps ouvrable	≥ 30 minutes
Temps de fluidité	≥ 20 minutes
Prise finale	105 minutes
Délais avant l'installation du revêtement de sol	24 heures
Délais avant l'installation des carreaux en céramique	3 heures

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Contenu en COV	0 g/L
Retrait linéaire (%) à 28 jours	< 0,05%
Résistance à la flexion (ASTM C-348) @ 28 jours	> 6,7 MPa (1,000 lb/po ²)
Résistance à l'arrachement (ASTM D4541 [béton]) @ 7 jours	> 2,2 MPa (300 lb/po ²)
Résistance à la compression (ASTM C-109) @ 28 jours	> 31,0 MPa (4,500 lb/po ²)
Densité	2 g/mL
Couverture approximative par sac de 22,7 kg (50 lb)	
Épaisseur	Couverture
3 mm (1/8")	5,6 m ² (60 pi ²)
6 mm (1/4")	2,8 m ² (30 pi ²)
12 mm (1/2")	1,4 m ² (15 pi ²)
25 mm (1")	0,7 m ² (7,5 pi ²)
38 mm (1 1/2")	0,5 m ² (5 ft ²)
Période de conservation	
6 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.	





5. INSTALLATION

Préparation de surface

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

Remarque : Le produit PRO SUPERPRIME™ peut être employé sur presque toute surface apte à recevoir une couche de nivellement sans l'obligation préalable d'effectuer un grenailage ou une scarification, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

- ♦ Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides et stables.
- ♦ Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- ♦ Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- ♦ Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours), solides et adéquats, légèrement rugueux, et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po²) lorsqu'ils sont soumis à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- ♦ Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- ♦ Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher. Pour l'installation des planchers de bois et des revêtements de sol, l'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,36 kg par 93 m² (3 lb / 1000 pi²) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer, niveler ou corriger le substrat ni procéder à l'installation des revêtements tant que les conditions et les problèmes d'humidité n'auront pas été corrigés et rendu conformes à ces exigences. **Veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.**
- ♦ Les surfaces de gypse ou de béton léger existantes doivent être bien apprêtées avec le produit PRO SUPERPRIME (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- ♦ Les substrats de béton à surface lisse doivent être **soit** APPRÊTÉS avec l'apprêt PRO SUPERPRIME **soit** préparer mécaniquement selon un procédé approuvé par l'ingénieur (grenailage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.). La rugosité en surface doit être suffisante pour obtenir une bonne adhérence du produit de nivellement qui sera posé par la suite. Puis, appliquer l'apprêt PRO SUPERPRIME (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- ♦ Si le béton est sec et poreux, **il doit être apprêté** avec l'apprêt PRO SUPERPRIME afin d'éviter une absorption incontrôlée de l'eau de mélange de l'autonivelant et aussi pour éviter la formation de bulles d'air à la surface (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- ♦ Les dalles de béton existantes comportant des adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) ou des **résidus** d'adhésif doivent être grattées, scarifiées, nettoyées, et **APPRÊTÉES** avant l'application de la sous-couche autonivelante. (pour plus de détails, se référer aux directives de préparation de surface et à la fiche technique du PRO SUPERPRIME ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).

- ♦ Les substrats de bois doivent être solides et bien supportés par des solives espacées de 400 mm (16") et doivent être composés de deux couches superposées de feuilles de contreplaqué, chacune de 16 mm (5/8") d'épaisseur et fixées avec un minimum d'espacement de 3 mm (1/8") entre les panneaux et de 6mm (1/4") d'espacement le long des murs d'enceinte, autour des colonnes, des poteaux, des drains et des orifices des tuyaux. La couche supérieure sous-jacente en contreplaqué doit être fixée avec des vis de plancher, résistantes à la rouille ou à l'oxydation, à tous les 15 cm (6") le long des bordures du panneau et dans chaque direction à travers le panneau de 20 cm (8") centre à centre. Les surfaces du plancher, le long des bordures adjacentes des panneaux, ne doivent pas être à plus de 0,75 mm (1/32") au-dessus ou au-dessous l'un de l'autre. Pour les carreaux de céramique et de porcelaine jusqu'à 30 x 30 cm (12"x 12"), la conception structurale du substrat ne doit pas permettre une déflexion supérieure à L/360 lorsqu'elle est testée à 136 kg (300 lb) de charges concentrées, conformément à la norme ASTM C627 sur la méthode d'essai standard. Pour les tuiles carrées et rectangulaires avec une dimension de pointe de 38 cm (15") et de 45 cm (18") jusqu'à 58 x 58 cm (23"x23"), la déflexion maximale ne doit pas dépasser L/540 sauf si un système efficace CIM (membrane pare-fissures) est utilisé dans le système d'installation. **Pour les carreaux de 60 x 60 cm (24" x 24") ou plus et pour les installations en pierre de toutes dimensions, la déflexion maximale ne doit pas dépasser L/720 (se référer à la norme ANSI A108.01 Exigences relatives au contreplaqué de sous-sols).**

- ♦ Les vieux carreaux de céramique, les carreaux de vinyle de composition, ainsi que les substrats à adhérence difficile, doivent être correctement PRÉPARÉS, NETTOYÉS et APPRÊTÉS avec le produit PRO SUPERPRIME de PROMA avant l'application de la sous-couche autonivelante (pour plus de détails, se référer aux directives de préparation de surface et à la fiche de données techniques du PRO SUPERPRIME ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).

Remarques : Gratter autant que possible les résidus d'adhésifs de bitume fluidifié (Cut-back).

Ne pas employer de poudre à balayer. Cela pourrait laisser un résidu de film huileux sur la surface du béton ce qui pourrait empêcher une bonne adhérence.

Mélange

Ratio pour le mélange : 2 1/2 parties de poudre pour 1 partie d'eau (en volume)

1. Employer des outils de mixage et des contenants propres.
2. Dans un récipient à mélange propre, mesurer et verser **EXACTEMENT 6,36 L (1,65 gal US)** d'eau propre froide puis ajouter graduellement 22,7 kg (50 lb) de poudre PRO PLAN, tout en mélangeant lentement.
3. À l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minutes), brasser jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, lisse, sans grumeaux et d'une consistance uniforme.
4. Le mélange est maintenant prêt pour l'application.
5. Utiliser le produit dans les plus brefs délais (quelques minutes).

PRO SUPERPRIME™

PROMA a mis au point un apprêt révolutionnaire capable de rendre n'importe quelle surface apte à recevoir une couche de nivellement ou un enduit de finition sans l'obligation préalable d'effectuer un grenailage ou une scarification. La combinaison PRO SUPERPRIME et PRO PLAN peut s'avérer un système incomparable pour la préparation des substrats lors de l'installation de revêtements de sol. La surface doit rencontrer un minimum de résistance à l'arrachement de 0,5 MPa (72 psi). Dans les endroits à circulation intense, la résistance à l'arrachement doit atteindre un minimum de 1,23 MPa (175 psi).



Application

Remarque : Protéger de toute source de ventilation directe ou source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation.

1. Verser le mélange autonivelant sur le substrat et étaler en place avec une truelle ou une raclette ou par pompage continu.
2. Le mélange se nivellera de lui-même tout en laissant un fini lisse.

Pour plus de détails sur les moyens d'appliquer ce produit (surtout lorsqu'une pompe est utilisée), veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir des recommandations appropriées et une assistance technique sur place.

Joint d'expansion et de contrôle

- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00. ATTENTION : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint.
- ♦ NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOEMENT À COMPLÉTER.
- ♦ Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

Mûrissement et protection

- ♦ 3 heures à la température normale de la pièce. (Passage de piétons)
- ♦ Installer les carreaux de céramique, de porcelaine ou de pierres naturelles après 3 heures.
- ♦ Installer les revêtements de sols résilients, de tapis, de bois d'ingénierie ou de parquet de bois après 24 heures.
- ♦ Le mortier autolissant doit être complètement sec avant d'y appliquer un adhésif ou un revêtement.

Remarque : Le délai de séchage et de mûrissement peut varier dépendamment de la température et de l'humidité environnante. **Ne pas forcer ni le séchage ni une prise accélérée par l'emploi d'éventails, de souffleurs ou d'appareils de chauffage d'appoint.**

- ♦ S'assurer que l'émission de vapeur d'eau provenant de la chape ne dépasse pas 1,36 kg / 93 m² (3 lb / 1000 pi²) par 24 heures lorsque vérifié selon le test au chlorure de calcium (ASTM F-1869) avant de procéder à l'application du carrelage ou du revêtement.
- ♦ Interdire la circulation et protéger la surface de la poussière jusqu'à ce qu'elle soit entièrement recouverte d'un revêtement de sol.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662]**.

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de surfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662]**.

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca**.

ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2017 ADHÉSIFS PROMA INC.